



HAL
open science

Les GAFAM et l'État : réflexion sur la place des grandes entreprises technologiques dans le champ du pouvoir

Charles Thibout

► **To cite this version:**

Charles Thibout. Les GAFAM et l'État : réflexion sur la place des grandes entreprises technologiques dans le champ du pouvoir. La revue internationale et stratégique, 2022, 125 (1), pp.75-88. 10.3917/ris.125.0075 . hal-03840413

HAL Id: hal-03840413

<https://hal.science/hal-03840413>

Submitted on 5 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les GAFAM et l'État : réflexion sur la place des grandes entreprises technologiques dans le champ du pouvoir

Charles Thibout

Chercheur associé à l'IRIS et doctorant en science politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP).

Pas une semaine ne passe sans que quelque média ne s'émeuve de la « puissance » nouvelle que représenteraient les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). De petites *start-up*, ils seraient devenus « plus puissants que les États »¹, voire les « nouveaux maîtres du monde »². Le sujet mérite sans nul doute d'être abordé, mais à la faveur de termes plus heuristiques et en évitant, autant que possible, l'écueil du sensationnalisme et de la réification. Le problème n'est guère aisé : à la manière de l'État, les GAFAM sont un « objet impensable »³, en ce sens que notre univers mental, nos catégories de perception et d'appréhension du monde sont de plus en plus tributaires d'outils et de procédés de formalisation du savoir forgés par ces entreprises. Aussi convient-il d'avancer prudemment.

Considérer les GAFAM comme de nouvelles « puissances » revient à ôter tout exclusivisme étatique à cette notion, contre la théorie réaliste dominant l'étude des relations internationales. Prédicat *naturel* de l'État westphalien, sa cession à des agents économiques, fussent-ils les « plus grands, les plus dominants et les plus prestigieux » dans leur champ spécifique⁴, sanctionnerait une série de transformations fondamentales de la grammaire politique et internationale, non sans risque de les assimiler grossièrement à une manière de révolution copernicienne de la géopolitique. Dès lors se substituerait à l'orthodoxie statocentrique un système « gafamo-centré », dans lequel les États seraient relégués au rang de constellations orbitales, simple décor d'une scène dont les grandes entreprises des technologies de l'information américaines seraient les acteurs principaux.

Dans cet article, nous souhaitons humblement exposer une autre hypothèse de travail. Les GAFAM ne seraient pas tant des acteurs apparus *ex nihilo* dans le vacarme de la révolution numérique, mais bien plus des agents liés *ab ovo* à l'État⁵, positionnés dans ce que Pierre Bourdieu appelle le « champ du pouvoir »⁶. Cette réflexion topologique sur la position de ces entreprises dans le champ du pouvoir états-unien appelle la remise en cause de la traditionnelle dichotomie entre société et État⁷ et, partant, entre « sphère publique » et « intérêts privés »⁸. Non pour mettre artificiellement en exergue un grand magma actoriel de

¹ « Les Gafa, plus puissants que les États », France Info, 13 janvier 2021.

² Lionel Lévy, « GAFAM. Les nouveaux maîtres du monde », *Témoignage chrétien*, 28 décembre 2019.

³ Pierre Bourdieu, *Sur l'État*. Cours au Collège de France, 1989-1992, Paris, Seuil, 2012.

⁴ C'est ainsi que l'énonce leur présentation anglophone sur Wikipédia.

⁵ Voir Charles Thibout, « Google et l'État fédéral états-unien : interdépendance, contestation et hybridation », *Entreprises et histoire*, n°104, septembre 2021, p. 142-163.

⁶ Pierre Bourdieu, « Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe », *Scolies. Cahiers de recherche de l'École normale supérieure*, n° 1, 1971, p. 7-26.

⁷ Timothy Mitchell, « The Limits of the State: Beyond Statist Approaches and Their Critics », *The American Political Science Review*, vol. 85, n°1, mars 1991, p. 77-96.

⁸ Pierre France et Antoine Vauchez, *Sphère publique, intérêts privés. Enquête sur un grand brouillage*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

positions indéfinies, indifférenciées, aléatoires et substituables les unes aux autres, mais pour faire émerger une cartographie intelligible des rapports qu'entretiennent ces entreprises avec l'État, ou plutôt, avec les agents dominants des champs bureaucratique et politique. Et partant, ouvrir un chantier de recherche sur la place de ces nouveaux acteurs du capitalisme contemporain, en le resituant plus largement dans les débats sur la désétatisation des relations internationales⁹ et sur le retrait ou les transformations de l'État occidental en contexte néolibéral¹⁰.

Trois pistes sont explorées ici. La première revient sur les origines de ces entreprises et leur dépendance principielle aux politiques publiques du gouvernement fédéral états-unien depuis les années 1930. La deuxième restitue quelques grands schémas de la relation partenariale que les agents dominants du champ politique et bureaucratique ont nouée avec les cadres dirigeants de ces entreprises. La troisième pointe, à l'inverse, la tendance à l'autonomisation de ces firmes vis-à-vis de leur État d'origine et questionne, en creux, ce qui pourrait constituer le *point d'irréductibilité* de l'État à l'égard de ces entreprises dont il semble tant dépendre.

L'État « ordinateur »

La naissance et la croissance fulgurante des GAFAM conjoignent un vaste réseau d'agents sociaux et d'institutions, encadrés par un « État entrepreneur de science »¹¹, instance organisatrice par excellence de l'espace scientifique et technique aux États-Unis depuis les années 1930 – pour des motifs avant tout militaires¹². La première grande entreprise technologique états-unienne de cette nature à voir le jour, IBM, n'est certes pas le produit de l'État *stricto sensu*, mais son développement n'eût sans doute pas été tel sans le concours décisif du Social Security Act de 1935 qui, en plein *New Deal* rooseveltien, offrit un premier contrat fort lucratif à cette société de lecteurs de cartes perforées. D'autres contrats suivirent, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'IBM vendit à l'US Navy son système « Mark I » pour permettre à ses navires d'effectuer des calculs de trajectoires de tirs. Ce seul contrat lui rapporta 100 millions de dollars en 1943 : en cinq ans (1940-1945), le bénéfice net dégagé par la firme passa de 45 à 138 millions de dollars.

Les GAFAM s'inscrivent dans cette histoire du développement technologique sous *ordination* étatique. Des entreprises comme Apple, Microsoft et Amazon n'ont peut-être pas reçu de subventions à leurs débuts, mais, comme l'analyse Mariana Mazzucato dans le cas d'Apple, elles ont pu « surfer sur la vague des investissements massifs de l'État dans les technologies

⁹ Frédéric Ramel, « Les débats contemporains sur “la fin des États” », *Politique étrangère*, n°1, printemps 2018, p. 22-35.

¹⁰ Voir Philippe Bezes, *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 ; et Desmond King et Patrick Le Galès, « Sociologie de l'État en recomposition », *Revue française de sociologie*, vol. 52, n° 3, juillet-septembre 2011, p. 453-480.

¹¹ Christophe Bonneuil et Dominique Pestre (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 3., *Le siècle des technosciences*, Paris, Seuil, 2015.

¹² Pour un exposé synthétique et francophone de ce sujet, voir notamment, dans l'ouvrage dirigé par Christophe Bonneuil et Dominique Pestre cité *supra*, les chapitres signés par Anne Rasmussen, « Sciences et guerre » ; David Edgerton, « L'État entrepreneur de science » ; Jean-Paul Gaudillière, « Une manière industrielle de savoir » ; et Christophe Lécuyer, « Manager l'innovation ».

“révolutionnaires” qui ont jeté les fondations de l’iPhone et de l’iPad »¹³ : Internet, issu d’Arpanet, un programme financé à partir de la fin des années 1960 par l’Advanced Research Projects Agency, ancêtre de la DARPA ; le GPS, à l’origine un programme de l’armée dénommé Navstar, remontant aux années 1970 ; l’écran tactile, créé par une entreprise (FingerWorks) fondée par un professeur de l’Université (publique) du Delaware et par l’un de ses doctorants, dont la thèse était financée par la National Science Foundation (NSF) et la Central Intelligence Agency (CIA) – tout comme celle de Sergey Brin, cofondateur de Google ; et, enfin, toute une gamme de technologies de communication, à l’instar de l’assistant vocal Siri, produit dérivé d’un projet d’intelligence artificielle de la DARPA. Il s’agit là, en quelque sorte, du soutien infrastructurel apporté par l’État à ces entreprises, auquel il faudrait superposer les dégrèvements fiscaux, la mise en place d’un cadre juridique et de mesures de régulation allégées, une législation particulièrement propice à l’éclosion de ce type d’entreprises, telle que le Bayh-Dole Act, l’extension du domaine de la brevetabilité aux logiciels, l’autorisation accordée aux universités de vendre des licences pour les « produits » de la recherche financée sur fonds publics... Et ce, dans un contexte, à partir des années 1990, de restructuration de la base industrielle et technologique de défense et de réorientation partielle des budgets militaires vers l’innovation civile, garantissant la reconversion des ingénieurs militaires (*DoD Technology Reinvestment Project*) et favorisant le développement d’un répertoire de nouvelles technologies civiles, censées pouvoir aisément être transférées au militaire le cas échéant¹⁴.

Ces politiques publiques se nourrissent, au demeurant, de la propre mutation de l’État, emporté par la vague néolibérale et néomanagériale¹⁵ et la fièvre de l’« administration électronique »¹⁶. La pression budgétaire croissante pesant sur les États et, corrélativement, les réformes de la gestion publique ont conduit les administrations, en particulier au fil des années 1990, à renforcer l’adoption des technologies de l’information pour accentuer l’« efficiency » (faire plus et mieux avec moins) de l’action publique et du travail administratif¹⁷. Des structures spécifiques ont été mises en place à cet effet, comme In-Q-Tel, le fonds de capital-risque de la CIA, qui offrit son capital d’amorçage à la société Keyhole en 2003. Cette société et son principal produit, Earth Viewer (devenu Google Earth), seraient acquis par Google l’année suivante.

¹³ Mariana Mazzucato, *The Entrepreneurial State. Debunking Public vs. Private Sector Myths*, New York, Public Affairs, 2015, p. 94.

¹⁴ À ce sujet, voir Jean-Pierre Maulny, Sylvie Matelly et Fabio Liberti, *État des modes opératoires mis en place en Europe pour traiter les restructurations de défense et prospective*, rapport final, étude EPMES n°2008/065, février 2009, p. 90 sq.

¹⁵ Sur l’idéologie du « gouvernement par le marché » et du gouvernement entrepreneurial, voir respectivement Peter Self, *Government by the Market? The Politics of Public Choice*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 1993 ; et Paul Du Gay, *In Praise of Bureaucracy: Weber, Organization and Ethics*, Thousand Oaks, Sage, 2000, p. 80-95.

¹⁶ Jane E. Fountain, *Building the Virtual State: Information Technology and Institutional Change*, Washington, DC, Brookings Institution, 2001.

¹⁷ Voir l’éloge de l’administration électronique prononcé par Franklin S. Reeder, ancien directeur de l’Office of Management and Budget de la Maison-Blanche sous Bill Clinton, dans un rapport qu’il rédige, au nom du Comité de la gestion publique de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : « Les technologies de l’information en tant qu’instrument de réforme de la gestion publique : étude de cinq pays de l’OCDE », PUMA(98)14, OCDE, 14 décembre 1998.

Une solidarité organique : de prestataires de services à agents du champ du pouvoir

La fin de la guerre froide et de l'imminence d'un affrontement interétatique, conjuguée à la « démocratisation » de l'Internet et à l'essor du Web, contribuent à refonder le paysage stratégique états-unien et la place des entreprises technologiques dans le « complexe scientifique-militaire-industriel »¹⁸. Alors que les menaces conventionnelles s'estompent et qu'émergent des risques plus diffus (attentats terroristes, attaques informatiques¹⁹) qui mettent à mal les dispositifs sécuritaires traditionnels, les nouvelles technologies conçues par ces entreprises laissent espérer une collecte, une analyse et un stockage de l'information plus efficaces au profit de la défense et du renseignement²⁰.

C'est donc tout naturellement qu'elles deviennent des prestataires au service de l'État, et spécifiquement de ces deux secteurs ; à telle enseigne que certains ont évoqué l'apparition d'un « complexe militaro-Internet »²¹ pour décrire l'immixtion de ces entreprises dans le complexe militaro-industriel. Ainsi, les premiers contrats publics de Microsoft – des cinq l'entreprise la mieux pourvue à cet égard – sont passés essentiellement avec le département de la Défense : l'US Army en l'occurrence, qui est toujours son principal client gouvernemental (77,8 %). Il en va de même pour Apple, dont 70 % des contrats avec le gouvernement, entre 1984 et 1995, sont passés avec la Navy et l'Air Force. Le poids écrasant du secteur de la défense et de la sécurité nationale est encore perceptible aujourd'hui : depuis 1984 (date du premier contrat, signé par Apple), 78 % des contrats gouvernementaux des GAFAM (Microsoft pour la quasi-totalité d'entre eux) ont été passés avec le département de la Défense, premier client fédéral de ces entreprises²².

Aussi importants soient les montants de ces contrats, ils ne représentent toutefois qu'une fraction de leur chiffre d'affaires (moins de 0,5 % pour Microsoft durant l'exercice fiscal 2021). L'essentiel réside moins dans les profits ainsi engrangés que dans la relation partenariale, le système d'alliances et d'échanges, qu'ils concourent à bâtir. Signe de la dépendance fonctionnelle de l'État à l'égard de ces technologies et de leurs concepteurs, ces prestations sont suivies de, et corrélées à, une implication plus accrue des entreprises dans le processus politique (figure n° 1). On la constate, d'abord, par l'augmentation de leurs dépenses en lobbying et en financements de campagnes depuis les années 1990 (figure n° 2). Alphabet (maison-mère de Google) est ainsi le premier contributeur (4,4 millions de dollars) du comité de campagne de Joe Biden en 2020 ; Microsoft arrive en quatrième position (2,4 millions), derrière l'Université de Californie et le gouvernement fédéral lui-même, suivi par Amazon (5^e ; 2,3 millions), Apple (6^e ; 1,9 million), et Facebook à la huitième place (1,6 million), derrière le groupe hospitalo-assurantiel Kaiser Permanente.

¹⁸ Christophe Bonneuil et Dominique Pestre (dir.), *op. cit.*, p. 13.

¹⁹ Sur ce dernier point, voir notamment Félix Tréguer, *L'utopie déçue. Une contre-histoire d'Internet, XV^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2019, p. 215 et s.

²⁰ Voir notamment Bruce D. Berkowitz, « Information Age Intelligence », *Foreign Policy*, n° 103, été 1996, p. 35-50 ; et John Arquilla, « The "Velvet" Revolution in Military Affairs », *World Policy Journal*, vol. 14, n° 4, hiver 1997-1998, p. 32-43.

²¹ Shane Harris, *@War: The Rise of the Military-Internet Complex*, Boston / New York, Eamon Dolan / Houghton Mifflin Harcourt, 2014.

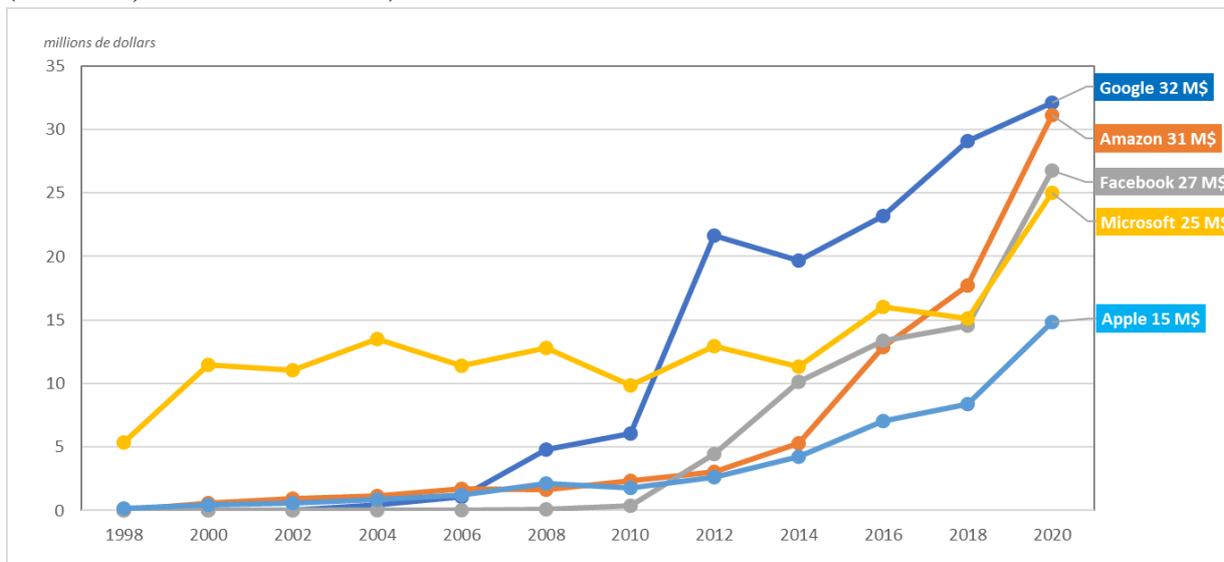
²² À l'exception notable de Facebook, dont le principal client gouvernemental est le département d'État.

Figure n° 1 : Évolution comparée des montants des contrats fédéraux et des dépenses en lobbying et en financements de campagnes électorales fédérales de l'ensemble des GAFAM (1998-2020, en millions de dollars)



Source : données Open Secrets, Federal Procurement Data System - ©Charles Thibout

Figure n° 2 : Dépenses en lobbying et en financements de campagnes électorales de chaque entreprise (1998-2020, en millions de dollars)

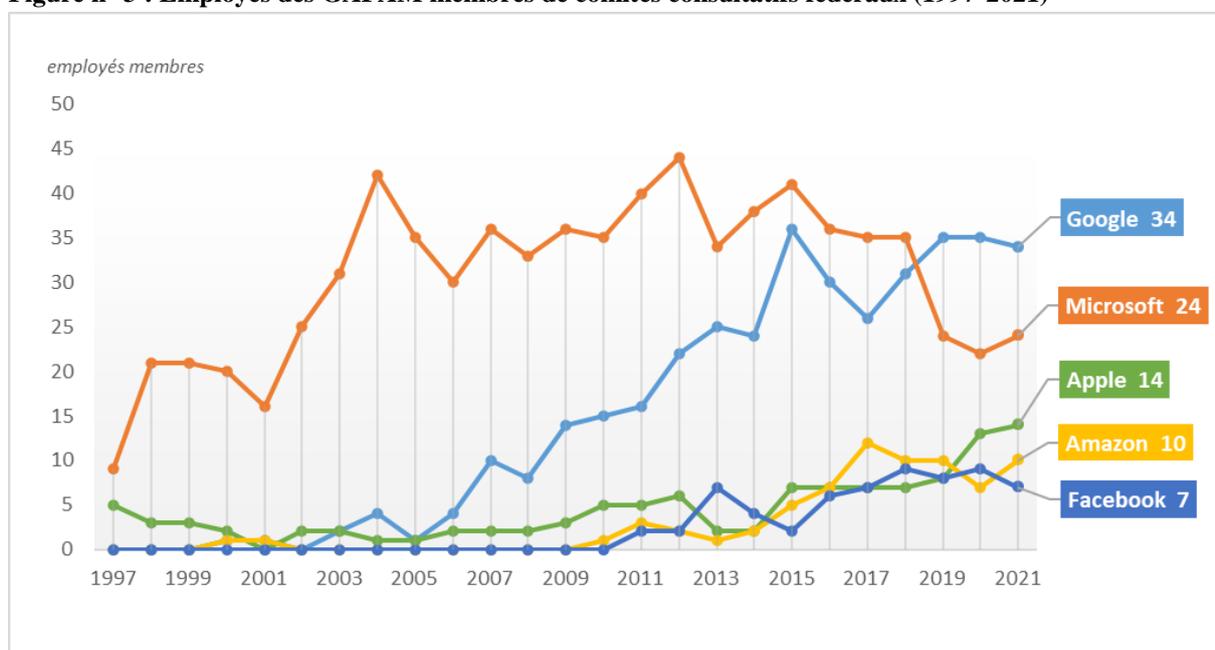


Source : données Open Secrets - ©Charles Thibout

Ces dépenses d'« influence » ont fortement crû au cours de la dernière décennie : multipliées par dix-neuf en moyenne (*extrema* : x 2,5 pour Microsoft ; x 67 pour Facebook), avec un taux de croissance annuel moyen de 27 % entre 2010 et 2020. Surtout, les lobbyistes recrutés par ces firmes ont pour caractéristique commune d'être, dans leur grande majorité (82 %), d'anciens employés du Congrès (72 % de l'ensemble, 2020), des agences et départements fédéraux ou de la Maison-Blanche, signe de la porosité de la frontière public-privé et de la quête, par ces firmes, d'un capital bureaucratique et d'une expertise dans la fabrique de la

norme et des politiques publiques²³. À cela s'ajoute l'intégration de leurs employés dans des comités consultatifs fédéraux, chargés de conseiller les agences et les départements (figure n° 3). Au-delà de la NSF – de loin l'agence la plus investie –, les employés des GAFAM se distribuent majoritairement parmi une douzaine d'institutions, les départements du Commerce, d'État et de la Défense étant les mieux représentés (figure n° 4).

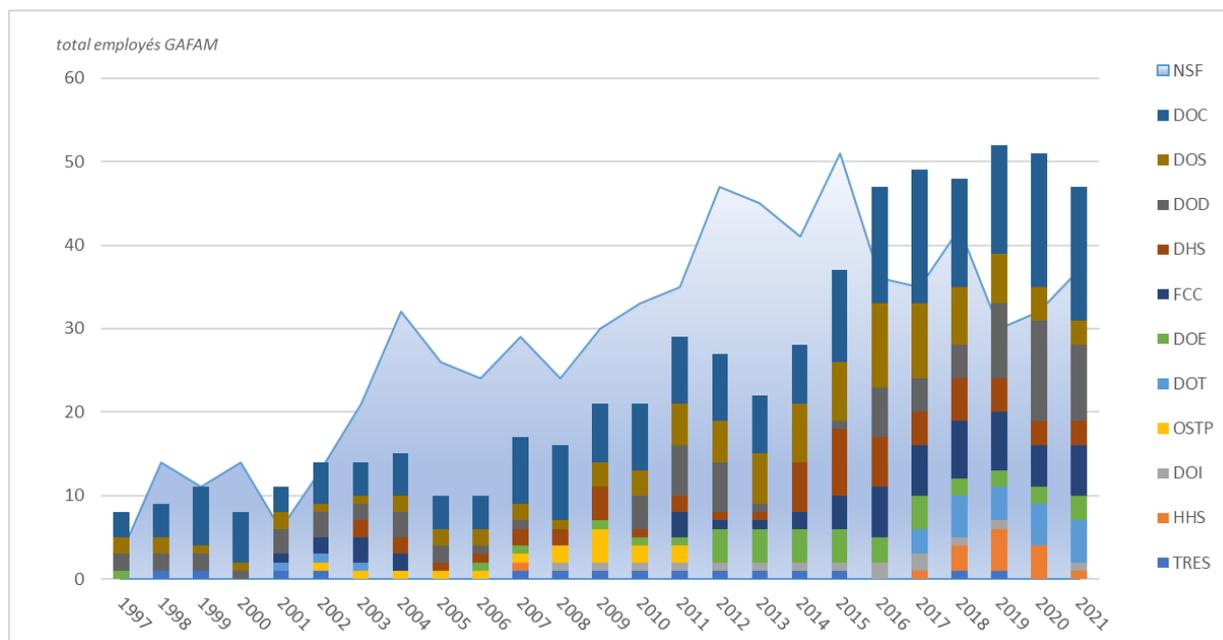
Figure n° 3 : Employés des GAFAM membres de comités consultatifs fédéraux (1997-2021)



Source : données FACA - ©Charles Thibout

Figure n° 4 : Répartition des employés des GAFAM membres de comités consultatifs, par agence ou département hôtes (12 premiers)

²³ Sur le lobbying comme activité d'appropriation de ressources bureaucratiques, voir Sylvain Laurens, « Au-delà du lobbying : réflexion sur l'appropriation privée du capital bureaucratique », *Entreprises et histoire*, n° 104, septembre 2021, p. 32-44.



Source : données FACA - ©Charles Thibout

Lecture : pendant l'année fiscale 2021, 16 représentants des GAFAM étaient membres d'un comité consultatif du département du Commerce.

Acronymes :

DHS : Department of Homeland Security
 DOC : Department of Commerce
 DOD : Department of Defense
 DOE : Department of Energy
 DOI : Department of the Interior
 DOS : Department of State

DOT : Department of Transportation
 FCC : Federal Communications Commission
 HHS : Homeland Health Services
 NSF : National Science Foundation
 OSTP : Office of Science and Technology Policy
 TRES : Department of the Treasury

L'inscription de ces entreprises – et de leurs principaux cadres – dans l'espace administratif déborde la seule activité de conseil aux décideurs publics. D'abord, elles constituent des relais et des auxiliaires de l'action gouvernementale, y compris dans le périmètre « régalién » (défense, renseignement, police, diplomatie, etc.). L'exemple le plus célèbre est leur association progressive (exception faite d'Amazon) au programme PRISM de la National Security Agency (NSA), entre 2007 et 2012, un programme de surveillance par lequel l'agence de renseignement pouvait (peut ?) accéder directement aux serveurs de ces entreprises, selon les documents révélés par Edward Snowden en 2013.

Mais les modalités de leur partenariat avec l'État fédéral s'étendent au-delà de ce qui peut s'apparenter à une collaboration sous contrainte. Dans le domaine de la politique étrangère, Google et Facebook (et Microsoft dans une moindre mesure) ont ainsi mis leurs technologies et leur savoir-faire technique au service du tournant numérique du département d'État. En septembre 2012, entre autres exemples, Facebook, Microsoft, Intel et quelques autres sociétés ont participé à un « TechCamp » à Kiev, organisé par l'ambassade des États-Unis et le département d'État, afin de « connecter les technologies avec les activistes de la société civile » ukrainienne, « bâtir leurs compétences et faire progresser leurs missions ». Comme le suggère un télégramme de la même ambassade, daté d'octobre 2012, ces sessions de formation à la création de pages Facebook, de vidéos au format léger, de sites Web pour les organisations non gouvernementales (ONG), de *data mapping*, etc., ne sont toutefois que le

préambule à un projet plus ambitieux : « promouvoir la démocratie » et offrir aux activistes « une meilleure compréhension du rôle que peut jouer le gouvernement américain » à cet effet ; en somme, alimenter la subversion d'un régime alors étroitement lié à Moscou et qui, du reste, pourrait devenir un marché porteur²⁴.

Loin d'épuiser le spectre de leur collaboration, ces exemples viennent s'ajouter, plus largement, à leur participation à une série de programmes du département d'État (21st Century Statecraft, Civil Society 2.0, etc.), du Pentagone (projet Maven) et d'autres entités fédérales. Par ailleurs, ils reçoivent en délégation ou s'arrogent des prérogatives régaliennes, notamment en matière de régulation du cyberspace²⁵ et de représentation diplomatique²⁶. Le tableau d'ensemble rend compte d'un système d'interdépendances et d'échanges entre des pouvoirs capables de s'exercer dans le champ du partenaire : le « capital technologique »²⁷ dans le champ bureaucratique, mais aussi le capital bureaucratique dans le champ économique, par exemple en favorisant l'ouverture de nouveaux marchés et en promouvant la libéralisation des secteurs technologiques à l'étranger.

Mais l'essentiel tient moins à l'énumération de « moments collaboratifs » qu'à la structure des relations de pouvoir qu'ils mettent en exergue et dont témoigne la pénétration des cadres dirigeants des GAFAM dans l'espace administratif : par le jeu des circulations professionnelles (*revolving doors*) de part et d'autre de la frontière public-privé ; par l'occupation concomitante de positions multiples, comme l'illustre Eric Schmidt, occupant différents postes de direction chez Google et, coïncidemment, siégeant au President's Council of Advisors on Science and Technology (2009-2017), puis présidant le Defense Innovation Board (2016-2020) et la Commission de sécurité nationale sur l'intelligence artificielle (2018-2021). Ces trajectoires professionnelles coalescentes entre les GAFAM et les mondes politique et administratif dessinent un entrelacs relationnel confus, signe de l'objectivation institutionnelle de la valeur et de la légitimité de l'expertise acquise par les employés de ces entreprises et, dans le même temps, symptôme de la dépendance des GAFAM aux ressources de l'État.

Toutefois, l'apparente « consubstantiation » des GAFAM et du personnel politico-administratif bute sur une pierre d'achoppement pour l'heure inamovible : la sécurité nationale. Sans doute n'y a-t-il pas de consensus dans l'espace administratif quant aux limites à fixer à l'expansionnisme des GAFAM, mais il s'agit certainement là de la propriété étatique, du substrat d'*étaticité*, le moins négociable du processus de « recomposition de l'État »²⁸, en tant qu'elle touche à sa raison d'être. Assurer la sécurité nationale, c'est à la fois produire les conditions directes de sa survie (et de sa reproduction) en même temps que celle de la population dont il a la charge, sans quoi sa prétention à monopoliser l'usage de la violence

²⁴ La part de la population ayant accès à Internet y augmente de 39 % par an en moyenne depuis 2005. Or les médias sociaux américains y sont, à cette période, devancés par une société russe (VKontakte), ce qui s'inversera à partir de juin 2014, quatre mois après le renversement du régime de Viktor Ianoukovitch.

²⁵ Rory Van Loo, « The New Gatekeepers: Private Firms As Public Enforcers », *Virginia Law Review*, vol. 106, n° 2, avril 2020, p. 467-522.

²⁶ Sur le cas de Google, voir Charles Thibout, « Économie des rapports de Google à la politique étrangère américaine, entre coopération, influence et autonomie », in Julien Nocetti (dir.), *Les GAFAM et le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, à paraître.

²⁷ Pierre Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, rééd. « Points », 2014 [1^{ère} éd. 2000], pp. 295 et 310-311.

²⁸ Desmond King et Patrick Le Galès, *op. cit.*

physique et symbolique légitime perdrait toute justification. Par conséquent, toute activité conduisant à rogner ce point indivisible de l'action publique conduit inévitablement ses protagonistes sur le chemin de l'autonomisation, voire de la rivalité, vis-à-vis de l'État.

Vers l'autonomisation

Malgré cette tendance à la *confusion* (ou fusion réciproque) des GAFAM et de l'État fédéral, leurs activités hors des frontières nationales ont en effet, ces dernières années, mis en lumière un autre aspect de leur relation : une relative émancipation et autonomisation à l'égard de l'espace administratif états-unien. Certes, les champs économique, politique et bureaucratique, comme tels, sont relativement autonomes, mais leurs agents dominants respectifs, en tant qu'ils sont dominants précisément, sont unis, tendent à faire *corps*, et ce (nous suivons en cela Bourdieu) par des « liens objectifs associés à la solidarité d'intérêts et à l'affinité des habitus »²⁹. Ce qui point dans ce mouvement de déliaison des GAFAM d'avec l'administration, c'est l'affirmation d'une prise d'indépendance interne au champ du pouvoir – lequel est par nature un espace d'interdépendances³⁰ – et, par là même, l'établissement d'un rapport de force avec les agents dominants du champ bureaucratique et du champ politique. Un rapport de force qui, sans doute, était déjà au principe de la formation de ces entreprises, nées dans le courant et le prolongement des mouvements hippies, libertaires ou libertariens³¹, mais qui s'est transformé ces dernières années, à la faveur de la restructuration du champ économique et de l'accession de ces entreprises à des positions dominantes. Les grandes entreprises technologiques, quasiment absentes du classement des premières capitalisations boursières mondiales en 2005 (à l'exception notable de Microsoft), figurent aujourd'hui non seulement en tête, mais en ont également presque décuplé la valeur. Aussi est-ce à partir de cette transformation de la structure du champ économique qu'il faut rendre compte de la tentation « autonomiste » qui les parcourt.

Deux jalons importants semblent avoir accentué cette prise de distance : les révélations d'Edward Snowden, en particulier quant au programme PRISM, en juin 2013, et le tournant sinophobe de l'administration américaine sous la présidence Trump, conforté par la défiance à l'égard des progrès technologiques chinois. Ces deux « événements » ont pour caractéristique commune d'avoir menacé l'expansion commerciale de ces entreprises, puisqu'il en a résulté une série d'initiatives politiques visant à renforcer le contrôle étatique sur les activités numériques, en faisant notamment de la localisation et de la protection des données un enjeu de souveraineté : le règlement général sur la protection des données (RGPD) européen et les

²⁹ Pierre Bourdieu, « Champ du pouvoir et division du travail de domination. Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, Seuil, décembre 2011, p. 128.

³⁰ *Ibid.*, p. 129.

³¹ Fred Turner, *From Counterculture to Cyberculture. Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.

lois sur la cybersécurité et la protection des informations personnelles en Chine³² en sont des manifestations exemplaires.

En réponse, les GAFAM ont publiquement affiché leur volonté de se défaire de la tutelle étatique, en promouvant, par exemple, le chiffrement des données transitant *via* leurs serveurs – y compris par le recours à des services de chiffrement d'entreprises tierces non soumises *a priori* à l'extraterritorialité du droit états-unien, dont le Cloud Act ; en réclamant également en justice le droit de publiciser le nombre de requêtes judiciaires ou administratives leur étant adressées qui relèvent du Foreign Intelligence Surveillance Act (FISA) ; en refusant, par ailleurs, de transmettre certaines données aux autorités états-uniennes – comme Microsoft Ireland avec le Federal Bureau of Investigation (FBI) ; voire en encourageant la refondation de la gouvernance d'Internet, par exemple, en appelant à la signature d'une « convention de Genève du numérique » (Microsoft). Et ce, en dépit des récriminations des agences de renseignement contre cette entaille évidente dans leurs dispositifs de surveillance.

Plus exemplaire encore est leur attitude à l'égard de la Chine, à rebours de l'inclination nationaliste de la politique fédérale. Elle s'est matérialisée, ces dernières années, par la création (au moins annoncée) de centres de données et de recherche et développement (notamment en intelligence artificielle pour Google, Microsoft, Amazon et IBM), par des partenariats avec des universités liées au régime et à l'armée (Microsoft et l'Université nationale de technologies de défense), et même par le développement de versions « chinoises » de leurs créations les plus célèbres (les projets avortés de moteur de recherche et de plate-forme de réseau social adaptés à la réglementation censure, pour Google et Facebook). De façon tout à fait significative, Google a noué, en juin 2018, un partenariat en intelligence artificielle avec l'Université Tsinghua (institution-clé de la stratégie d'intégration civilo-militaire chinoise) tout en annonçant, sous la pression d'une partie de ses employés, ne pas renouveler un contrat avec le Pentagone pour l'utilisation de ses systèmes d'IA à des fins militaires (projet Maven). Ces contradictions ont mené le secrétaire à la Défense et le chef d'état-major des armées de l'époque, dans une audition au comité des forces armées du Sénat, en avril 2019, à affirmer que Google travaillait *de facto* pour l'armée chinoise. Peter Thiel, cofondateur de PayPal et de Palantir et ancien conseiller de Donald Trump à la Maison-Blanche, a même poussé le curseur de l'admonestation un cran plus loin, en qualifiant la décision de Google de « trahison manifeste ».

L'émancipation tendancielle des GAFAM ne signifie pas pour autant rupture des liens avec l'administration, tant s'en faut : les partenariats, y compris dans le secteur de la défense, se poursuivent. Mais, tout relatif fût-il, ce procès d'autonomisation est désormais pris en compte par les autorités, comme en témoigne le rapport *Global Trends 2040* du National Intelligence Council, publié en mars 2021 : « les grandes entreprises technologiques disposent de plus en plus de ressources, de portée, et d'une influence qui rivalise et même surpasse celles de certains États. Les intérêts nationaux de maintien du contrôle et de l'avantage technologiques ainsi que de la garantie de la sécurité nationale peuvent entrer en contradiction avec les intérêts d'entreprises en quête de plus grandes parts de marché mondial et de profits croissants »³³. Plus loin, les auteurs ajoutent : « Les acteurs non étatiques, tels que les ONG,

³² Voir Charles Thibout, « La loi chinoise sur la protection des informations personnelles condense trois objectifs politiques », *Le Monde*, 23 septembre 2021.

³³ National Intelligence Council, *Global Trends 2040. A More Contested World*, mars 2021, p. 65.

les groupes religieux et les entreprises technologiques superstars auront les ressources et la portée mondiale pour bâtir et promouvoir des réseaux alternatifs qui complètent, rivalisent ou peut-être contournent les États. [...] De nombreux acteurs non étatiques repousseront les efforts des États pour consolider leur souveraineté dans de nouveaux domaines, notamment l'espace et le cyberspace³⁴. » En d'autres termes, leurs intérêts et ceux d'une partie de l'administration ne s'épousent pas complètement. Et ils demeureront dissociés, du moins tant que les agents bureaucratiques et politiques continueront de voir en l'État, en tant qu'acteur irréductiblement différencié de la société, l'unique souverain légitime et le dépositaire exclusif, en dernier ressort, de l'action publique dans et hors de ses frontières.

Au terme de cette réflexion en forme de plaidoyer, il nous paraît nécessaire de conclure que l'étude de cette « puissance nouvelle » que représenteraient les GAFAM ne saurait faire l'économie de travaux sur la recomposition de l'État fédéral et sur la croyance de ses agents bureaucratiques et politiques en la supériorité de l'expertise et de la production techniques de ces entreprises sur l'instrumentation traditionnelle de l'action publique ; autrement dit, sur la reconnaissance du « pouvoir symbolique »³⁵ des GAFAM par les agents de l'État. À ce titre, le rapport prospectif du National Intelligence Council nous indique que la piste vaut, à tout le moins, d'être explorée : « les acteurs non étatiques, notamment les entreprises du secteur privé, [...] assurent depuis longtemps la gouvernance dans tous les types d'État ». Leur rôle, de surcroît, est voué à s'élargir à de nouvelles « fonctions en raison d'une combinaison de facteurs, notamment : l'incapacité des États à fournir une gouvernance adéquate ; les ressources et la portée croissante du secteur privé, des ONG et des individus à cause de la technologie ; la complexité et le nombre accru des défis de politique publique qui nécessitent la participation de multiples acteurs »³⁶. Que des entreprises privées puissent apparaître comme les relais et les héritiers légitimes d'États jugés défaillants par leurs agents mêmes, est significatif du pouvoir symbolique qu'elles ont acquis.

Tout en ayant bénéficié de l'aide de l'État pour se développer, ces entreprises ont mis ses agents et ses institutions dans leur dépendance : l'administration a besoin de leurs technologies pour continuer à remplir ses missions ; les responsables politiques en ont besoin pour accéder à des positions dominantes et s'y maintenir – en témoigne l'importance des réseaux sociaux et du profilage en ligne lors des campagnes électorales. La dépendance du personnel politico-administratif à l'égard de leurs technologies est si forte que ces entreprises sont en mesure de draper leurs intérêts dans ceux de l'État, voire de les fondre *manifestement* dans l'intérêt général. Ce qui eût été absurde de la part d'un État interventionniste, remplissant une fonction ordonnatrice et totalisante dans le secteur technologique, eu égard à ses implications militaires, devient désormais chose communément admise dans un contexte de reconfiguration néolibérale et techniciste des paramètres politiques ; en un mot, à une

³⁴ *Ibid.*, p. 97.

³⁵ Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 32, n° 3, mai-juin 1977, p. 405-411.

³⁶ National Intelligence Council, *op. cit.*, p. 86

époque et en un lieu où le capital technologique s'impose comme le « principe de domination dominant »³⁷.

Pour autant, le « pouvoir technologique » des GAFAM sur l'administration, la pénétration de l'« idéologie californienne »³⁸ au sein de la machine bureaucratique et de l'espace politique, et la compénétration des trajectoires professionnelles entre la Silicon Valley et la sphère publique suffisent-ils à l'analyse pour conclure à la domination des GAFAM sur l'État, voire à leur indifférenciation ? La multiplication des procédures judiciaires contre ces entreprises et leur tropisme émancipateur semblent réfuter cette hypothèse et affirmer, à l'inverse, le maintien de divisions, de conflits et d'antagonismes au sein du champ du pouvoir. Mais, au fond, quel responsable politique et directeur d'administration centrale, quel président et directeur d'agence ; bref, quels agents dominants des champs politique et bureaucratique auraient intérêt et se risqueraient à en finir avec les GAFAM ? Telle est, pour conclure, l'une des questions qui rendent nécessaire l'ouverture de ce chantier de recherche.

³⁷ Pierre Bourdieu, « Champ du pouvoir et division du travail de domination », *op. cit.*, p. 129.

³⁸ Richard Barbrook et Andy Cameron, « The Californian Ideology », *Science as Culture*, vol. 6, n°1, janvier 1996.